**RAPPORTS présentés à la séance du Sénat, du 27 février 1844.**

MR. MORSE au nom du Comité auquel a été renvoyé le bill relatif à la liquidation volontaire de la Banque de l'Union, soumet respectueusement le rapport suivant :

Ayant soigneusement examiné le dit bill et l'ayant comparé avec l'acte statuant sur la liquidation des Banques, approuvé le 14 mars 1842; votre comité convaincu que le bill en question autorise simplement les actionnaires à faire ce qu'ils ne pourraient être forcés de faire qu'après avoir encouru la forfaiture de leur charte, sauf l'autorisation qui leur est accordée par ce bill, de retirer leurs branches.

Cette Banque n'ayant jamais commis aucun acte entraînant la forfaiture de sa charte, et possédant des moyens plus que suffisans de faire face à tous ses engagemens, jusqu'en novembre 1844, et une certitude complette de faire honneur aux bons de l'Etat, votre comité pense qu'il convient d'autoriser les actionnaires de cette Banque, à la mettre en liquidation sous le contrôle du Bureau de Circulation et à retirer seulement celles de ses branches qui n'ont pas donné, ou qui ne pourraient pas donner cinq pour cent net d'intérêt par an. Votre comité recommande en outre que l'Etat renonce à son droit au sixième des bénéfices de la dite Banque, sous la condition que la Banque cancellera et remettra pour deux cent cinquante mille piastres des bons de l'Etat, qu'elle a en sa possession: Et votre comité recommande de plus l'adoption du bill avec des amendemens.

(Signé) J. E. MORSE, du dit comité.

MR. DOWNS au nom du Comité auquel avait été référé le bill intitulé " Acte statuant sur la liquidation volontaire de la Banque de l'Union de la Louisiane, a présenté le rapport suivant :

Lorsqu'en 1842, on découvrit que plusieurs des Banques de l'Etat, étaient insolvables et que les intérêts de l'Etat et ceux des citoyens demandaient que les Banques solvables fussent séparées de celles qui étaient insolvables, et que ces dernières devaient être mises en liquidation, on s'apperçut que les Législatures précédentes n'ayant point statué sur l'insolvabilité des Banques, il n'y avait aucun moyen légal par lequel on put s'assurer de leur insolvabilité, et les forcer à entrer en liquidation. Dans le but de suppléer à cette omission, on passa l'acte statuant sur la liquidation des Banques, approuvé le 14 mars 1842. Cette loi devait nécessairement être défectueuse sous plusieurs rapports, comme toutes les lois qui se font sur des sujets nouveaux doivent l'être; mais avec les amendemens qu'elle a subi depuis, elle remplit le but que l'on se proposait aussi bien qu'on pouvait l'attendre d'un premier essai sur un sujet si scabreux, et cette loi, on a lieu de l'espérer, moyennant les amendemens recommandés par le Gouverneur dans son dernier message, et dont s'occupe maintenant les comités des deux Chambres, remplira d'une manière satisfaisante le but que l'on se proposait. Mais relativement à la liquidation des Banques, en faveur desquelles l'Etat avait émis des bons, comme il y avait deux parties intéressées (l'Etat et les actionnaires) il fut nécessaire d'adopter des dispositions différentes de celles déjà adoptées pour les autres Banques. Les trois sections (28, 29 et 30) du premier bill se trouvèrent si insuffisantes et si imparfaites, que parmi les sujets les plus importans qui appelètent l'attention de la Législature, à la session de 1843, fut l'acte statuant sur la liquidation des Banques hypothécaires de cet Etat, approuvé le 5 avril 1843, lequel, ainsi que les trois sections du premier bill de liquidation susmentionné, constitue maintenant la loi sur cet important sujet.

Ce sujet si difficile a été pleinement et mûrement discuté dans les deux Chambres et ailleurs, à une époque où toutes les parties intéressées pouvaient se faire entendre: il s'éleva une grande diversité d'opinion parmi ceux qui, en général, avaient contribué à la passation des lois relatives aux Banques, et ce bill fut le résultat de ces débats. On se proposait, autant que possible, de veiller en même temps, aux intérêts de l'Etat, à ceux des actionnaires, des porteurs de bons, des débiteurs, des créanciers et de toutes les personnes intéressées dans les quatre principales Banques de l'Etat, en faveur desquelles il avait été émis des bons, pour à peu près $20,000 000, somme qui se trouve heureusement réduite à $17.000,000. Deux de ces Banques, savoir: l'Association Consolidée et la Banque des Citoyens, sont depuis un an en liquidation, conformément à la teneur de ce bill, et l'on pense que cette mesure a répondu aux espérances de ceux qui l'avaient soutenue et fait adopter; on peut s'en convaincre par le rapport du Bureau de Circulation qui a déjà été présenté aux deux Chambres et par le rapport des Commissaires qui sera bientôt fait à la Législature. Le comité a appris que les actionnaires et les Directeurs de la Banque de l'Union de la Louisiane en faveur de laquelle l'Etat a émis pour $7,000,000 désire entrer en liquidation d'une manière différente de celle voulue par le bill susmentionné, c'est-à-dire, de remettre exclusivement entre les mains des actionnaires, l'administration de cette institution comme ci-devant. Nous allons exposer brièvement quelques unes des raisons qui ont porté le comité à penser que l'on ne doit pas souscrire à la demande de ces actionnaires.—En accédant à cette demande on violerait le principe adopté dans le bill adopté à la dernière session, savoir: que comme l'Etat, sans avoir participé à leurs profits, est responsable du paiement de bons, et que les pertes doivent nécessairement retomber sur lui; et comme les pertes éventuelles de la Banque dépendront beaucoup de son administration, afin de tirer le meilleur parti possible de l'actif de cette institution, il convient que cette administration reste entre les mains de l'Etat. Il existe ou il n'existe pas une nécessité d'entrer en liquidation. Si cette nécessité n'existe pas, à quoi bon la demande faite à la Législature? Pourquoi ne pas laisser cette institution continuer ses opérations comme cidevant? Mais la nécessité de cette liquidation nous est prouvée, non seulement par le fait de la demande qui est adressée à la Législature, mais par les faits mis au jour par les rapports du Bureau de Circulation et du Trésorier de l'Etat, qui nous apprennent que le 31 décembre dernier, ses espèces ne s'élevaient qu'à la somme de $311,234 66 cents, tandis que ses obligations exigibles s'élevaient à $329,193 26 cents, et que le montant total de ses autres valeurs (consistant en $42,463 17 en effets et à courte échéance $38,418 24, en autres effets,) excède le montant de ses obligations de $152,972 45, et que 1,750,000 de ses bons échéront le 1er. novembre 1844. L'Etat peut donc bien dire à cette Banque: jusqu'ici vous avez eu l'administration de vos affaires, vous ne les avez pas conduites de manière à garantir l'Etat des risques qu'il court, pourquoi ces affaires seraient-elles laissées entre vos mains? Il faut aussi se souvenir que quoique les actionnaires de cette Banque et des autres Banques hypothécaires soient intéressés à ce qu'elles soient administrées fidèlement et avec habileté, ils ne sont pas intéressés au même degré que l'Etat; que leurs intérêts ne sont pas de même nature, et qu'ils ne sont pas intéressés eux, les actionnaires, à administrer ces institutions de la manière la plus conforme au bien de l'Etat. Les actionnaires ne sont pas les véritables propriétaires ou créanciers de ces Banques. Ils ne leur ont point avancé de capitaux; mais leur en ont emprunté—Ils sont les débiteurs de ces Banques.—Dans les états de situation de la Banque des Citoyens et de l'Association Consolidée, du 12 avril 1843, que le comité a sous les yeux, la valeur nominale et estimative de l'actif de ces Banques était :

| | | |
|---|---|---|
| Banque des Citoyens—Prêts sur actions | $5,625,537, estimé | $5,112,658 |
| | 8,929,473 | 6,392,479 |
| Total de l'actif | $3.303,936 | $1.279,821 |

Association Consolidée—Prêts sur actions $1,180,580, estimé $1,000,000—

Le montant estimatif des valeurs de cette Banque ne s'élève qu'à $1,822,000—La situation des autres Banques hypothécaires sous ce rapport est semblable, sans doute, à celle de ces deux Banques, et il en résulte que la plus grande partie de l'actif de ces quatre Banques consiste en prêts sur actions et que c'est surtout là dessus que reposent les garanties de l'Etat et des porteurs de bons, pour le paiement de ces bons. Il faut donc que cette dette soit payée par les actionnaires; ils ont, il est vrai, un intérêt éventuel, à dégager leurs propriétés des hypothèques qui les grèvent et à se partager les profits, si profits il y avait, après la liquidation finale; mais il faut d'abord qu'ils paient les dettes, et lorsque le comité met dans la balance d'un côté cette énorme dette de plusieurs millions, et de l'autre l'inconvénient plus ou moins grand des hypothèques, et les profits si problématiques de l'avenir, ce n'est pas leur faire injure que de penser que dans des circonstances aussi critiques, ils ne seront pas aussi pressés de faire face à cette dette, que l'Etat qui n'a d'autre intérêt que de faire les rentrées nécessaires pour l'acquitter. En effet les porteurs de bons, dans cette affaire, sont les demandeurs, et l'Etat en conséquence de la garantie qu'elle a donnée à ces porteurs de bons doit se charger des rentrées, attendu que son intérêt est identique avec ceux des porteurs de bons; mais ce serait un faux calcul, de permettre que les défendeurs eux-mêmes, les débiteurs, fissent la collecte des sommes dûes par eux-mêmes. Lorsque nous avons des rentrées à faire, nous ne sommes pas dans l'habitude de confier cette opération à nos débiteurs. Une autre objection à ce mode de liquidation, qui diffère si essentiellement de celui qui a été adopté pour les autres Banques, est que cette mesure pourrait faire naître l'idée que la politique de l'Etat sur ce sujet, est variable, incertaine, et qu'elle peut changer d'un moment à l'autre.

Plus d'un tiers des bons émis par l'Etat en faveur des Banques l'ont été pour la Banque de l'Union. Si nous adoptons la mesure proposée relativement à cette Banque, les porteurs de bons penseront naturellement que l'année prochaine ou peut être demain, cette mesure pourra s'étendre aux autres Banques en liquidation. Et vraiment on ne voit pas comment on pourrait avec justice refuser à une classe d'actionnaires, ce qu'on aurait accordé à une autre. L'année dernière, lorsque le bill pour la liquidation des Banques hypothécaires fut adopté, les porteurs de bons, comme on s'y attendait, furent très inquiets et conçurent des inquiétudes; mais on pense, que ces inquiétudes se dissipent peu à peu, et qu'avant long-tems elles auront entièrement cessé, si l'on adopte une marche uniforme et constante, moyennant un léger amendement à la section 6 de ce bill; lequel amendement satisfera, nous en sommes convaincus, les porteurs de bons; Et si nous sommes bien informés cet amendement sera bientôt présenté par le comité de finances, à la suggestion du Bureau de Circulation et des Commissaires; mais si vous changez le système maintenant toute confiance s'évanouira. Tout système quel qu'il soit, si l'on y persévère vaut mieux que celui que l'on changerait constamment—il n'est rien qui détruise la confiance et le crédit que le défaut de stabilité dans la législation—Tout changement important dans les lois relatives au revenu ou aux institutions monétaires, produit des perturbations, des bouleversemens dans le commerce et dans les fortunes, et excite le mécontentement de tous; mais, dès que l'on voit qu'il existe un système fixe, les hommes basent leurs opérations et leurs affaires sur ce système et finissent par s'y accoutumer.

On pense que la législation des Etats ou des nations, ne pourrait leur infliger que des maux légers en comparaison de ces changemens fréquens et pour ainsi dire annuels, dans les lois relatives au tarif ou aux Banques. Examinons donc maintenant ce système avant de l'abandonner. Il ne faut pas conclure de ce rapport ou d'aucun des arguments qui s'y trouvent, que le but en soit de perdre de vue les intérêts des actionnaires dans cette affaire ou de recommander à leur égard des mesures de rigueur. Ces actionnaires composent une classe si nombreuse des citoyens de cet Etat, qu'il ne serait guère possible de leur causer quelque préjudice, qui ne retombât, en même tems, sur tout le pays. Le comité pense que le système adopté jusqu'ici, à l'égard des autres Banques hypothécaires, est aussi avantageux à l'Etat qu'aux actionnaires eux-mêmes; et relativement aux deux Banques qui sont entre les mains des commissaires nommés par l'Etat, la plus part des actionnaires de ces institutions préfèrent le système qui a prévalu jusqu'à présent, au mode de liquidation suggéré par le bill objet de ce rapport. Il est à présumer que les actionnaires de la Banque de l'Union, lorsqu'ils auront fait l'épreuve du premier mode de liquidation, l'approuveront, et le préféreront au nouveau projet, et déjà ils n'y donnent pas la préférence; ce que nous ignorons, attendu que nous n'avons aucun moyen de connaître avec certitude leur opinion. Les actionnaires des Banques hypothécaires ne devraient jamais, sans des motifs bien fondés, se plaindre des lois de l'Etat, qui n'ont été faites que dans le but de se prévenir des pertes que ces institutions auraient pu leur causer à eux comme aux autres citoyens, car dans un pays où règne l'égalité des droits et des lois uniformes, jamais on accorda à une portion de peuple, au préjudice en quelque sorte des autres citoyens, un privilége pareil à celui que l'Etat accorde aux actionnaires de ces Banques en émettant en leur faveur pour $20,000,000 de bons, ou plutôt en leur prêtant cette somme; en effet les capitaux de ces Banques n'ont été empruntés que sur le crédit de l'Etat seul. Cette mesure fut adoptée dans un moment de folie qui s'empare quelque fois de l'esprit humain; mais nous pensons que la leçon que nous avons eue a été si sévère que nous ne retomberons plus dans la même faute. Ces remarques s'appliquent à tout changement matériel que l'on voudrait introduire dans les lois relatives aux Banques hypothécaires en général.—On pourrait encore faire valoir d'autres objections contre le bill que nous examinons. Par la première section de ce bill, on se propose d'arriver à un double but dont l'un est de peu d'importance pour l'Etat et pour le peuple, et ne saurait par conséquent se réaliser. Cette section s'occupe du paiement de $300000 d'engagemens, autres que les bons, et dont l'Etat n'est nullement responsable, somme insignifiante lorsqu'on la compare à $7,000,000 de bons pour lesquels l'Etat a engagé sa foi. Quant aux autres engagemens des Banques hypothécaires ils sont aussi de bien peu d'importance, quand on les compare au moutant des bons de l'Etat; quelle confiance pouvons nous avoir dans l'opinion émise par le Secrétaire d'Etat et le Trésorier, qui constituent seuls maintenant le Bureau de Circulation, que l'actif de ces Banques suffit pour faire face au paiement des bons, lorsque nous savons que les renseignemens sur lesquels repose l'opinion de ce Bureau ne leur ont été fournis que par les Directeurs eux mêmes.

Mais en admettant que ces données soient correctes pour le présent, comme cette liquidation ne peut se terminer, et que les bons ne peuvent être payés, ni dans un jour, ni même dans une année, quelle garantie avons nous que dans le cours d'une liquidation prolongée, cet actif dont on nous parle n'aura pas été en partie délapidé ou diminué par une mauvaise administration; quelque considérable que soit l'actif de ces Banques, il ne peut se réaliser qu'avec le tems et à l'aide d'une administration prudente, soigneuse, économe et uniforme; voilà la seule garantie que puissent avoir l'Etat et les porteurs de bons, et il ne faut pas s'en dessaisir, sous peine de perdre les seuls moyens que nous ayons de faire honneur à nos engagemens. Il est permis de douter que même l'état de situation de cette Banque, récemment publié par le Bureau de Circulation, qui avait plus de moyens de se former une opinion correcte que ne peut en avoir le nouveau Bureau, puisse justifier l'opinion que l'actif de cette Banque soit suffisant pour payer les bons, et qu'il soit susceptible de s'améliorer réellement.

Il ne peut y avoir aucune objection à la permission accordée par la 3me. section de cette Banque, de retirer ses succursales, pourvu qu'elle accorde à l'Etat un avantage équivalent à ce privilége, ce qui a eu lieu relativement à la Banque du Canal et à celle des Artisans et des Négocians d'après la teneur du bill passé récemment au Sénat.

L'Etat doit à la Banque la somme de $350,000, l'intérêt dû sur ce capital, à 5 pour cent, serait au dessous des dépenses qu'elle est obligée de faire pour maintenir les huit branches qu'elle a établies conformément à sa charte. L'Etat a droit à un sixième des bénéfices réalisés par la Banque, lesquels sont évalués présentement par le Bureau de Circulation à $1,000,000, et il n'a jamais reçu aucun bond de cette Banque, et ne lui a jamais imposé aucune taxe. Dans l'opinion du comité, on accorderait à cette Banque un équivalent raisonnable pour la somme que lui est due par l'Etat, en lui abandonnant les profits qui reviennent à l'Etat, et en lui permettant de supprimer ses succursales— En conséquence, votre comité vous rapporte un bill.


ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA Compagnie d'Assurance de New-York "Contributionship" contre l'incendie, a établi une agence dans la ville de la Nouvelle Orléans et est prête actuellement à assurer les maisons et les marchandises contre les pertes ou les dommages causés par le feu.

CAPITAL $500,000, payés en plein et placés en lieu sûr.

Toutes les pertes seront estimées et remboursées avec la même libéralité qui a toujours caractérisé d'ailleurs cette Compagnie.

J. SMITH ROGERS, président.
R. W. MARTIN, secrétaire.

Directeurs :

J Smith Rogers, James Bryar, James McBride, John Adams, John Hagerty, Gulian C Verplanck, Joseph Kernochan, John J. Palmer, Peter Lorillard, James McCall, Robert McKoskry, Hurlbut, Henry Parish, Reuben Withers, William Scott, Ferdinand Brydem, Peter J. Nevius, Richard Irvin, C. V. S Roosevelt, George D. Pollen, William Colgate, Lowell Holbrook, Caleb Barstow.

CHARLES J. MARTIN, Agent, 82, Commune
5 mars—6m

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN—Bureau rue du Camp, No. 45.

Directeurs :
W. A. Gasquet, Président.
Wm. W. Montgomery, F. P. Ducongé, J. C. Harrison, J. A. Gasquet, J. B. LeBeau, Alex. Gordon, Edw. Shiff, R. W. Montgomery.
CHS BRIGGS, Secrétaire.

Assure les maisons, les meubles, les capitaux, les marchandises et toutes autres propriétés quelconques, contre le feu, aux plus avantageuses conditions. 5 mars

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 mars 1844

A une assemblée des actionnaires de cette Banque, qui a eu lieu le 26 du mois dernier, les personnes suivantes ont été nommées directeurs pour l'année présente, savoir :

MM. Théodore S. Blanchard, R. Bragier, W. T. Hepp, Jonathan Montgomery, Louis Pilie, F. Reynaud.

Aujourd'hui M. J. B. VIGNIE a été réélu président à l'unanimité.

5 mars—3 RICHARD RELF, caissier.

GRAINES D'ORANGE OSAGE.

LES soussignés ont à vendre une grande quantité de graines d'orange Osage, l'un des plus beaux arbustes connus, et convenables pour haies ou clôtures de prairies, ne mettant que trois ans à atteindre sa taille.
5 mars W. DINN, 11, Commune

VIN ROUGE de Bordeaux, qualité supérieure, en débarquement du navire Vaillant de Bordeaux—10 barriques vin de Chasseau, Chollet et Haut Brion, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 182 Royale

LE soussigné offre en vente au débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux,
16 demi pipes eau de vie de Cognac 4me preuve Castillon.
6 quart dito dito dito dito
6 futailles vieille eau de vie fine, Champagne supérieure.
44 barriques vin rouge St. Emilion et Queyries.
51 demi do do blanc Sauterne.
20 demi do de vinaigre de vin blanc.
200,000 bouchons assortis.
EDOUARD LARRONDE, 86 St. Louis
5 mars

GRAISSE—450 barillets, à vendre par L. V. HUBBARD & Co, 95, rue Tchoupitoulas. 5 mars

GRAISSE—80 barils à bord du chaland, à vendre par L. V. HUBBARD & Co, 95, rue Tchoupitoulas. 5 mars

FARINE—100 barils superfine, Grégoire, en débarquement du steamer Amiral, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 45 Vieille Levée 5 m

VIN de Champagne—Sillery mousseux, importation directe, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82, Gravier 5 mars

COUVERTURES trois points, à vendre par GEO. GREEN & BROTHER, 82 Gravier 5 mars

SOUFFRE—16 barriques à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 82, Gravier. 5 mars

CAFE de Rio—4,980 sacs des cargaisons des navires Victoria et Bombay, récolte supérieure des montagnes à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82 Gravier

SACS de pitre—De la cargaison du navire London, importation directe à vendre par GEO. GREEN & BRO 82, Gravier

REÇU de Liverpool, 25 caisses jaconat, nouveau goût, 12 caisses guinghams dito, 9 balles toile à drap, 5 balles ginges à matelats, 4 balles bleu blanc fil, 10 caisses cotons à coudre, marque Fergusharson, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 31, Toulouse. 5 mars

THE frais—20 demi caisses Souchon, 10 boîtes de la liv. de thé Impérial, 143 do do en débarquement du navire Louisa et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

VIN—40 quarts pipes de port de Sicile en débarquement du navire Louisa, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 5 mars

EN débarquement du navire Vaillant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:—4½ pipes 4me. preuve Cognac Castillon, 6½ dite dito dito, 20 dito dito dito 4½ pipes vieille eau de vie de Champagne, Olivier, 50 dito dito dito, 200 paniers vin de champagne, 300 paniers bouteilles vides, dito dito, 12 caisses prunaux, [illegible] DARAN, QUEYROUZE & Co. 12 et 14, St. Louis 5 mars

Avis à tous ceux qui sont estropiés.

WATERMAN SWEET, (de Miniaville, comté de Montgomery, New York) chirurgien naturel, est arrivé dans cette ville et a pris une chambre à l'hôtel St. Charles, où l'on peut le consulter dans tous les cas de luxations, fractures, rhumatisme, maladies de l'épine dorsale, &c., pendant un très court espace de temps. Les personnes qui voudront lui faire visiter pourront en demander au laisser leur carte.

S'adresser pour informations, à M. William Washington Jackson, No. 66, rue du Camp; au juge McWhorter, à Concordia. On peut exhiber de nombreux certificats des principales villes du Nord.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET LES VOLEURS.

LES soussignés offrent à vendre en magasin et en débarquement du navire Mississipi, un assortiment de coffres forts, dits Salamandre, propres à l'usage des notaires, courtiers, négocians et autres, comprenant une grande variété de modèles, sur des dimensions différentes.
4 m ISAAC BRIDGE, 76, Magasins.

MOUSSELINES.

MONOD & DAVOCK, rue Condé, No. 26, feront ce matin l'ouverture d'une caisse mousseline Suisse damassée, pour rideaux, qu'ils vendront à très bas prix, et qu'une caisse indienne de couleurs assorties pour rideaux.
2 mars MONOD & DAVOCK, 26, Condé.

AVIS—M Gustavus Vogelgsang se chargera de la conduite de mes affaires, pendant la courte absence que je dois faire de cette ville, pour un voyage à la Havane.
3 mars E. JOHNS, 30 Gravier

JAMBONS—quelques boucauts dernièrement reçus à vendre par DITTRICH & Co, 141 Magasins 29 fev

CIGARES—27000 cigares de la Havane, en débarquement du brick Empresario, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 24 fev

SUCRE BRUN—80 caisses en débarquement du brick Empresario, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 24 fev

FIGUES de Smyrne—170 petits tambours de qualité supérieure, à vendre par B. VALLS 26, Commune 21 fev

POUDRE à Canon de la marque de Eden Park Mills, à vendre à bas prix par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 21 fev

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres 123, entre Conti et St. Louis.

CORDEVIOLLE & LACROIX ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Leila et Austerlitz, du Havre, les articles ci-après, savoir:

POUR PANTALONS.

Mérinos façonné, diverses nuances; casimir d'été, laine de cachemire grande nouveauté; coutil blanc uni; coutil blanc satin; coutil blanc façonné, coutil couleur, nouveau genre; couleur à raies; coutil couleur à carreau; coutil printannier.

POUR HABITS

Mérinos noir; mérinos couleur, drap d'été, cachemirette.

POUR GILETS.

Valencias, dessins nouveaux; basin blanc et couleur; basin à raies; basin à carreaux.

Poil de chèvre et cachemire léger, articles nouveaux. Ils attendent successivement un assortiment complet de batiste pour habit d'été, et une grande variété de cravates jaconat, nouveaux dessins. 27 fev

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Atlas de Liverpool et Austerlitz du Havre les marchandises suivantes, convenables pour la saison.

200 pièces Listados et Arabias, 30 pièces mérinos français double chaîne, 50 douz. boutons à habits, 40 dito gants fil pour hommes, 100 dito gants fil d'Ecosse dito, 100 dito gants blancs d'uniforme, 50 dito gants Berlin couleurs assorties, 100 dito chaussettes fil banc et écru, 1,800 dito chaussettes allemandes et anglaise coton et écru, blanc et gris pour hommes cadets et enfants, 300 dito bas de femmes, blancs, bleus, noirs, gris et mélangés, 50 pièces taffetas gommé, 10 livres soie noire à coudre, 100 douz. chemises Rouen, Alsace, du Jaconat imprimé, 30 dito bretelles de soie, 300 dito Bretelles gomme, 200 dito bretelles coton blanc tricotté, 75 pièces foulards Corah, Pongees et Bandanas, 20 douz caleçons et chemises de soie, 50 douz. gants de soie, 300 dito fil Orell numéros assortis, 100 dito fil Marshall dito, 600 fil Taylor dito. 200 paquets épingles françaises, à vendre en gros et à prix réduits pour du comptant par LOISON & SYLVESTRE, 36 Chartres
26 fev

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co. de Philadelphie, un grand assortiment de Charronnages consistant en: drays forts et légers, avec essieux en fer et en bois, charrettes fortes et légères, waggons différentes dimensions pour boeufs et chevaux, roues de charettes, brouettes, qu'ils offrent à vendre à très bas prix et à des conditions avantageuses. W. EMMERSON & Co. 146, Tchoupitoulas.
11 janv

JAMBONS enveloppés.—20 barriques en magasin, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas 19 fev

BLANC DE BALEINE—43 caisses en débarquement du brick Almeda, à vendre par WM. FROST & Co. 28 Vieille Levée 27 fev

BLANC DE BALEINE—500 caisses New Bedford, en magasin, à vendre par WM. FROST & Co. 28, Vieille Levée. 27 fev

HUILE de Baleine—150 barriques d'hiver et d'automne et 100 barils raffiné, à vendre par WM. FROST & Co., 28, Vieille Levée 27 fev

SAVON—500 caisses de Boston, No 1, différentes marques, 24 de à la rose et à l'amande, à vendre par WM. FROST & Co., 28, Vieille Levée 27 fev

30 BALLES toile écrue 4¼ Roseville, 10 do Portsmouth, 17 do étoffe rayé de Hamilton, 5 de cotonnade, 5 de drille, 10 de Methon, 3 de indiennes à la mode, à vendre par WM. FROST & Co, 28 Vieille Levée 27 fev

CHAPEAUX de feuille de Palmier.—15 caisses fins et communs, à vendre par WM. FROST & Co. 28, Vieille-Levée. 27 fev

CHAPEAUX Feutres et Casimir, à vendre par WM. FROST & co, 28 Vieille Levée 27 fev

BOEUF pour ménage—150 demi barils boeuf mess en magasin et à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co. 48, Tchoupitoulas 21 fev

TOILE A VOILE—Toile à voile de coton, de la manufacture de Paterson, New-Jersey, de tous les numéros—Toile de Russie, 30 et 24 pouces No. 1 à 8—Toile anglaise No. 1 à 4, écrue et blanchie,—en magasin et à vendre à bas prix par J. ALBERT, 22 St. Louis 20 fev

GRAISSE—1000 barillets, prime leaf, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 20 fev

BACON—200 barils épaules et jambons, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 20 fev

JAMBONS—70 barils sugar cured, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp

BOEUF—150 barils à l'inspection de Bezant, à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp 20 fev

TABAC en feuilles et en balles, à vendre par HEWITT, HERAN & Co, 65 Camp 20 fev

CHANGE—Chèques à vue sur Louisville, Cincinnati et St. Louis, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 20 fev

FIL à voile de coton, pour voiliers, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 20 fev

EAU DE VIE—vieille Eau de vie de Cognac et Eau de vie de Champagne, en demi pipes, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 20 fev

BUREAU DE L'ABEILLE,
Rue de Chartres, No. 81.

L'ECHO des FEUILLETONS.

M. DELAPLACE prévient le public et ses abonnés que depuis quelques jours il a reçu par le "Mississipi" la 6e. livraison, avec gravures de modes, la 6ème. n'ayant pu lui être expédiée en même temps, parce qu'elle était alors en douane, mais elle lui a été expédiée peu de jours après le départ du Mississipi. Il pourra en conséquence probablement la remettre à la fin de cette semaine.

A partir de la 4e. livraison, une gravure de modes sera ajoutée gratis par chaque trimestre.

En vente, un nombreux assortiment des 1ère., 2e., 3e et 4e. livraisons; des 1er., 2e. et 3e. volumes non reliés, avec reliure simple et de luxe.

On trouvera également au bureau de l'Abeille "la Galerie des Femmes", Shakespeare collection de 45 portraits.

M. de La Place ne fait pas de doute que le public ne se laissera pas prendre aux insinuations malveillantes et sans fondement qu'on aurait cherché à repandre, à cause de la pauvre source de laquelle elles émanent.
4 mars—2

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 29 février 1844.

AVIS—Un dividende de trois pour cent a été déclaré aujourd'hui payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, à dater de Lundi 4 mars.
WM. E. LEVERICH, Caissier.
4 mars—12

Grande ouverture de nouveautés.

LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres, informent les dames et le public qu'ils feront l'ouverture des nouveautés du printemps lundi 4 mars :

Ombrelles douairières, renaissance et autres, balzorines riches, orange et autres couleurs de mode; jaconats victorines assortis, jaconat écossais, nouveautés; dito petits dessins et rayés ombrés; organdis blanc et en couleurs; jaconas organdis et balzorine deuil; mousselines suisses, blanches, unies et brodées; mouchoirs et cravates fantaisie; de batiste unie rivière et ourlet; gants et mitaines filets noir et blanc, mantelets noirs et en couleurs, soieries noires et en couleurs, coutils et batistes à carreaux; mérinos et drap d'été pour habits, toiles et filets blancs et noirs unis et façonnés, bas et demi-bas coton assortis, fleurs artificielles, les différens genres, et une quantité d'autres articles français, américains, anglais et allemands. 4 mars

ETAT de la Louisiane—Paroisse St. Bernard—Cour des Preuves—Succession de Lucien Guillaume Hillingsberg—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la paroisse de St. Bernard, il sera vendu par le soussigné, à l'hôtel de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en la ville de la Nouvelle Orléans, samedi le 16 mars 1844, à midi, les actions de banque et autres qui suivent, savoir: 14 actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands, 10 actions de la compagnie du Théâtre d'Orléans; 100 actions de la Compagnie de la presse à coton de la Levée; 77 actions de la Banque des Améliorations de la Nouvelle Orléans, 10 actions de la compagnie de desséchement; 20 actions de la compagnie du rail road de Pontchartrain et 320 actions de la compagnie des Architectes.

Conditions de la vente comptant.
Paroisse St. Bernard, le 4 mars 1844.
OCTAVE S. ROUSSEAU, Juge
5 mars—3ém10j

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment de choix à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 4 mars

SUCRE BLANC ET BRUN DE LA HAVANE, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 4 mars

CAFE vert de la Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 4 mars

TABAC en feuilles de la Havane, (vuelta de Abajo) à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 4 mars

CONFITURES DE LA HAVANE, à vendre en magasin, par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée 4 mars

AMANDES amères écossées, en boîtes, à vendre par L. CANTIN, 44, Gravier 4 mars

CIGARES—3 milliers Principe, première marque, et garantis naturels, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier 4 mars

LIQUEURS pour familles—Eau-de-vie de New York, genièvre, marque de la double ancre, et rum de Portland, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier 4 mars

ANISETTE—150 paniers anisette française, importation directe, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier 4 mars

EAU-DE-VIE de Cognac—10 quarts de pipes, J J Dupey, à vendre par FIELD & Co, 30, Vieille Levée 4 mars

ABSYNTHE SUISSE—20 caisses naturelle, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 4 m

ROUGE de Plomb—20 sacs à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 4 m

CHAUX D'ETAIN—10 barils, en vessies, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 4 m

CLOUS de Girofle—10 barils, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 4 m

GINGEMBRE Concassé, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille-Levée 4 m

POIVRE MOULU—En magasin à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 4 m

PAPIER à Lettre, de Ames, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 4 m

VERRES à Vitres—1500 boîtes dimensions assorties, à vendre par FIELD & Co, 30 Vieille Levée 4 m

SALAISONS Assorties—20 caisses, à vendre par FIELD, & Co, 30 Vieille-Levée 4 m

VIN de Marseille, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 4 m

EAU DE VIE de Cognac, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 4 m

GENIEVRE de Hollande, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 4 m

POIVRE, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 4 m

ARTICLES DIVERS—150 barils, prime porc; 500 balots toile d'emballage; 100 balles ficelle, 20 caisses tabac de Virginie, 1ère qualité; 150 dito dito Missouri et Kentucky, 5 barils eau de vie de pêche; 10 balles cuir de Buffalo; 20 sacs café de la Guayra; 100 barils lard 1re qualité; 100 barillets dito dito; 50 barils farine superfine, 10 boucauts tabac en feuille, Missouri, en magasin et à vendre par JOHN K. SHAW & Co. 24 Poydras

PLOMB—1,800 saumons en débarquement et à vendre par JOHN K. SHAW & Co. 24 Poydras

TOILE et Corde d'Emballage—74 balots de toiles et 41 coils de corde du Missouri, en débarquement du steamer Caspian, et à vendre par GEO. & ROBT. BUCHANAN, 61, Tchoupitoulas. 5 mars

SUIF—12 barils, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras 5 mars

LARD—10 barils et 900 barillets, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras 1 mars

FICELLE d'emballage—à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras 1 mars

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras 4 mars

GEORGE HARRISON & Co, 67, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre les marchandises suivantes, en magasin et en débarquement des navires Arkansas, Huntsville Sharon, May Flower, barque Genesee et brick Ohio.
300 frequins Beurre de Goshen, Strictly prime,
250 caisses Fromage do do,
200 barils Eau de vie de N. York, de 1re et 4e preuve,
100 do de Genièvre, do do
40 quarts de barriques Vin de Porto,
40 do do de Ténériffe,
40 do do Porto,
40 do do de Madère,
100 barils Ale,
12 do Eau de vie de pêche, très vieille,
150 paniers Huile d'olive, marque Fossel,
50 caisses Thé Pouchong,
300 paquets, thé, impérial, poudre à canon, hyson et pouchong,
4 demi pipes eau de vie de Cognac, marque J J Dupey
5 caisses Tabac Virginie et Kentucky,
1 poinçon Rum St. Croix pure, excellent
1 do Whiskey de la distillerie de Cork, 4me preuve 4 mars

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans: Osnaburgs Lowell 7¡8 et 3¡4, coton pour draps, Stark 4¡4, Laurence do, Winthrop do, Kennebec do, Stark, toiles 7¡8, Hamilton, pour draps, 30 pouces, dito blanchis, 46 pouces, dito mexicaines bleues 7¡8, dito flanelles blanches do, Nathum, pour draps écrues 41, 48 et 50 pouces, dito blanchis, 44 et 50 pouces. HARROD, DARLING & Co. 49, Commune
4 mars

CONTINUATION des articles reçus par l'Austerlitz, et à vendre par le soussigné:

Huile de foie de morue, garantis pure, Hosties blanches pour prendre les opiats, Fécule de pomme de terre, Poudre à poudrer, bien assortie, Eau de Cologne de Demarson, 1re. qualité, Elixir et odontine de Pelletier, pour les dents, Blanc de Perse et blanc d'argent, Carmin depuis No. 8 jusqu'à 40, Pilules de Lartigue contre la goutte, dito ferrugineuses de Vallet,
Pâtes pectorales de Régnauld et de Baudry,
Dito do de mou de veau,
Essences de rose, cédrat, néroli, Portugal, &c.
Papier épispastique de Véc pour vésicatoire,
Compresses de Leperdriel pour do.
Chlorures d'or, d'or et de sonde, et d'argent,
Assortiment complet de Clyso-pompes,
Dito de tubes élastiques pour dito.
Dito de Clysoir en soie et en coton,
Dito de Suspensoirs do. do,
Dito de Bandages doubles et simples,
Dito de Bassins garnis pour malade,
Dito d'instrumens de chirurgie et de dentiste &c.
A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.
4 mars—3

LEGION DE LA LOUISIANE.

MM. LES COMMANDANTS des compagnies sont requis d'avoir à remettre immédiatement au capitaine G. A Montmain, quartier-maître de la Brigade le contrôle nominatif de leurs compagnies respectives, certifié par eux, à la date de ce jour, ce document étant indispensable à cet officier pour établir sa comptabilité, ainsi qu'un contrôle général de la Légion.

Par ordre du Brigadier-Général.
CHS CUVELLIER, Commandant.
CH F. DUROCHER, Aide-de-Camp.
4 mars—4

BATAILLON D'ARTILLERIE.
Nouvelle Orléans, ce 2 mars 1844.

Le Bataillon d'artillerie prendra les armes dimanche, 10 du courant, à huit heures précises du matin.

Armement complet, grande tenue d'hiver, réunion à l'Arsenal.

On profitera de cette sortie pour faire la nomination de Messieurs les membres du comité qui doivent siéger à partir du 1er avril 1844 au 1er avril 1845.

Par ordre du major,
F. SAUTON, Adjudant Major.
4 mars

CORDE et Ficelle d'emballage—150 rouleaux à vendre à bas prix, par DITTRICH & Co. 141 Magasins 29 fev

FARINE—6000 barils marques de choix des boulangers barils propres en bon ordre, en lots de 200, 500 et 1000 barils. à vendre par DITTRICH & Co. 141 Magasins 29 fev

GRAISSE prime leaf, en barillets et demi barils, à vendre par DITTRICH & Co, 141 Magasins 29 fev

TABAC à chiquer—Un lot supérieur, et 20000 cigares communs, à vendre à bas prix, pour clore une consignation, par DITTRICH & Co. 141, Magasins 29 fev

MAIS—Un petit lot à vendre par DITTRICH & Co. 141, Magasins 29 fev

CAFE HAVANE de vert, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 20 fev

FROMAGE DE GRUYERE—8 cuveaux Fromage de Gruyère, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 20 fev

FARINE—1600 barils marque de choix Ohio, 1200 de St. Louis, à vendre par G. & R. BUCHANAN, 62 Tchoupitoulas 20 fev

CORDE—120 rouleaux à vendre par G. & R. BUCHANAN, 62 Tchoupitoulas 20 fev

GRAISSE—30 barils et 70 demi barils, à vendre par G. & R. BUCHANAN, 62 Tchoupitoulas 20 fev

FROMAGE de l'Ouest, en barriques et en caisses, à vendre par G. & R. BUCHANAN, 62 Tchoupitoulas 20 fev

DRILL blanc, de fil—Un assortiment de Drill blanc de fil 3¡4, et Jaconats anglais imprimés, à vendre par WM. PREHN & Co. 66 Douane 22 fev

COTON en bobine—Un assortiment de Haworth général, rouge, et bleu, à vendre par WM. PREHN & Co. 66, Douane. 20 fev

BOTTES, Souliers et Brodequins—1800 caisses comprenant un complet assortiment de marchandises fraîches et de saison, à vendre par R G. HOBBS, 12, rue de la Douane 2 m

PUBLICATIONS nouvelles et à bon marché—Les mémoires d'Arthur O'Leary, par Charles O'Malley, Jack Hinton, &c., Paméla Giraud à Paris, Description de la vie Parisienne, pendant l'été, à la cour, dans les salons et le foyer bourgeois, scènes amusantes par J. Janin, à vendre par J. B. STEEL, 14, rue du Camp 2 m

HUILES, Chandelles, Savon, &c—15 barriques huile de baleine supérieure, 15 do. do. et de veau marin, 50 do. huile de lard, 150 paniers huile fraîche de salade, 300 caisses chandelles de blanc de baleine, qualité supérieure, 50 do. chandelles moulées du Nord, 500 do. savon pour famille, de Boston et de New-York, 200 balles et 800 paquets de sacs de pitre, saumons, maquereaux, morue, harengs, &c. reçus nouvellement et à vendre par HARROD & DARLING, 49, Commune 2 m—6

ARTICLES DIVERS—100 barils pois; 200 paquets thé Hyson, nouveau et vieux, Souchon, Pouchong et Poudre à canon; 150 barils cidre de New York, doux et pur; 20 dito aile, crême d'Albany; 10 demi pipes eau de vie, marque A, 4me preuve; 100 boîtes savon No 1; 250 rames papier à lettres et d'écolier; 4 caisses souliers assortis pour hommes et pour femmes; 10 balots indienne; 1 caisse de selles; 2 dito poulies de navire; 10 barils vernis copal; 1 caisse peintures couleurs assorties; 10 pipes genièvre de Hollande; 40 paniers vin de Champagne; 30 caisses vert-de-gris, à vendre par FOSDICK & BROTHER. 2 m

OMBRELLES ET PARASOLS—Un assortiment complet d'ombrelles de soie et de guinguams, de 26 à 36 pouces, et de parasols de gros de Naples, Mantoue et autres genres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 2 m

EAU DE VIE DE PECHE—Un petit lot de vieille eau de vie de pêche, qualité supérieure, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 2 m

PLOMB Paddelford—Un complet assortiment du célèbre plomb Paddelford, constamment en main et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée 2 mars

MAIS—531 sacs mais dans des sacs neufs et très bien conditionnés, à vendre en magasin par DITTRICH & Co., Magasins 2 mars

CHANDELLES—60 caisses chandelles de suif de Cincinnati, à vendre par DITTRICH & Co. Magasins 2 mars

TABAC de la Havane—176 balles à vendre par B. VALLS, 26, Commune 2 mars

BOUCHONS—100,000 en sacs de 1,000, à vendre par B. VALLS, 26, Commune 1 mars

SUCRE de la Havane—Blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 26, Commune 2 mars

AMANDES écossées—douces et amères, à vendre par B. VALLS, 26, Commune 2 mars

CHANDELLES—150 boîtes blanc de baleine 4's, 5 et 6 en débarquement du navire Mississippi, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 2 mars

EPICES—40 boîtes et barillets de poivre noire, de Cayenne et de Macès en débarquement du navire Mississipi et à vendre par ROBERTS & HALL. 75, Magasins. 2 mars

LIQUEURS du pays—Rhum de Jamaïque, genièvre de Hollande et eau-de-vie Française, whiskey d'Irlande, à vendre par ROBERTS & HALL. 75, Magasins 2 mars

SEL pour table—30 caisses sel americain, 30 barils anglais, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 2 mars

RIZ 10 demi tierçons supérieur, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 2 mars

INSTITUTION BELLANGER.

A DATER du 1er. mars courant, cette institution est dirigée par M. Louis Siret.

M. Bellanger s'empresse de sincères remercimens aux familles pour lui avoir témoigné pendant quatorze ans une confiance dont il s'honore, et il espère se créer un nouveau titre en prenant pour successeur M. Louis Siret, connu déjà depuis sept ans en Louisiane.

Les cours de l'institution ne subiront ni interruption, ni changement. 1 mars—1m

A VENDRE—Une institution de jeunes gens située dans la première municipalité. S'adresser, pour les informations, à Mr. Lelièvre, rue Royale, encoignure Ste-Anne. 1 mars—30

A LOUER—une Maison à trois étages, rue Condé, attenant à l'encoignure Dumaine. S'adresser même rue, chez MM. Dubuch frères, marchands, vis à vis la rue Maison, No. 28. 1 mars—6

ON DEMANDE—Une Ferme de 30 acres, située à trois ou quatre milles de la ville, au bas ou en haut, sur l'une des deux rives du fleuve. Cette habitation devra être en bon état de culture, et avoir toutes les bâtisses et instrumens aratoires nécessaires. S'adresser au No. 29, Vieille Levée, à ALLEN & Co. 1 mars—6

Grand déballage de marchandises nouvelles pour le printemps.

J. DUCOURNAU & Co. préviennent leurs habitués qu'ils viennent de recevoir par les navires Nashville et Austerlitz, du Havre, un grand assortiment de Nouveautés pour hommes, choisies par le sieur J. Ducournau, qu'ils vendront à des prix réduits pour du comptant, en gros et détail.

Mérinos noir extra fin, drap d'été pour habits et redingottes, coutil blanc et en couleur, pur fil, nouveaux dessins, piqué blanc et couleurs pour gilet, genre nouveau; gilets confectionnés en piqué blanc et couleurs pour la saison, assortiment de cravates longues et courtes, gants de Berlin, léger, soie noire et en couleur, bottes et souliers, et des grandeurs bien soignées et d'autres articles trop longs à énumérer. J. DUCOURNAU & Co. 109, Chartres 1 mars—4

A VENDRE—Un Cabaret bien achalandé, rue Vieille Levée, entre Jefferson et St Pierre. S'adresser à DARAN, QUEYROUZE & Co. 12 et 14, St. Louis 1 mars

GRAINES de lin &c.—6 barils, 11 do haricots 14 caisses savon, en débarquement du steamer Ben Franklin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 1 mars

GRAISSE—1000 barillets en magasin et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 m

JAMBON—40 barriques jambon gras, 60 do. épaules, 13 dito plats-côtés, en magasin et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65, Camp. 1 m

JAMBONS Conservés au Sucre—50 barils à l'usage des familles, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 1 m

JAMBON—46 tierçons et 3 boucauts, jambons gras, 14 boucauts épaules, 10 de plats côtés, en débarquement du steamer Franklin à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras 1 m

GRAISSE—75 barils et 100 barillets graisse ferme, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras 1 m

RIZ—56 tierçons riz de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras 1 m

BOEUF—200 barils boeuf prime, 50 do. P. O. à l'inspection et à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 1 m

PORC—100 barils P. O. prime, 150 do prime et mess croc, à l'inspection et à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 1 m

JAMBONS—60 barriques en magasin et à vendre par HULLEN & WOODRUFF, 67 Camp 1 m

COTONNADES—15 balles 4¡4 en débarquement du navire Isaac Newton, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier 29 fev

BOTTES ET SOULIERS—15 caisses à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier 29 fev

SAVON—chandelles de blanc de baleine et huile à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier 29 fev

AMANDES douces—15 barils, écossées, à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 29 fev

ETOFFES rayées—20 balles de Hamilton à vendre par TUFTS & HOBART, 29 Gravier 29 fev

NATTES de Canton—80 rouleaux 4¡4 et 6¡4 à vendre par TUFTS & HOBART, 29, Gravier 29 fev

TOILE à voile—100 balles No. 2 à 10, 100 do No. 10, à vendre par FIELD & Co 30, Vieille Levée 27 fev

COUVERTURES françaises 3 points, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville 25 fev

CAFE de Laguayra, nouvelle récolte, article supérieur à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville 29 fev

GENIEVRE de Hollande, marques Cerf et Orange, article supérieur, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 28 fev

VERRES à vitres français, de toutes dimensions, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville 28 fev

VIN de Madère en bouteilles, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville 28 fev

LINEN CHECKS ANGLAIS—Reçu par le Luconia, de Liverpool et à vendre en gros par les soussignés, un superbe assortiment de linen checks très fins. Les marchands tailleurs, sont invités à les examiner. FORCADE & co. 28 fev

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1800 caisses formant un assortiment complet de marchandises de saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 28 fev

TRAITES sur New York, à soixante jours de vue, à vendre par FOSDICK & BRO, 71, Camp. 26 fev

CIGARES de la Havane—60.000 supérieurs, Impériales, Regalias et Canones, dernièrement reçus par l'Empresario et le steamship Alabama, à vendre par E. JOHNS, 30, Gravier. 28 fev

A VENDRE par les soussignés: 400 barils sucre raffiné de Boston, 1000 barils clous de Boston, 3000 caisses thé, 2500 sacs de pitre 2 1¡2 et 3 1¡2 boisseaux, 80 barriques et 80 demi de riz, 100 sacs café vieux Java, 50 caisses sucre de la Havane, 100 tambours figues de Smyrne 60 barils esprit de thérébentine du Nord, 150 barils huile de baleine, 300 barils maquereau Nos. 1, 2 et 3. 50 sacs poivre, 50 caisses blanc de baleine, 1000 caisses savon différentes marques, 20 pipes genièvre de Hollande, [illegible] cades. NORCROSS & FOSDICK, 10 Gravier 28 fev

CAFE de Rio—500 sacs prime à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 28 fev

RIZ—400 tierçons prime nouvelle récolte, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, Magasins 28 fev

A VENDRE par le soussigné.—Absynthe Suisse, première qualité garantie véritable, kirsch première qualité, fromage de Gruyère 1re. qualité. F. FERRET, 68 Toulouse. 27 fev

ARTICLES DIVERS—400 sacs Café Laguyra et Java,—400 tierçons Riz,—80 caisses Toile à voile,—400 dito de Russie et d'Amérique, en magasin, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 27 fev

PAPIER PEINT—5 caisses à vendre à 5 p.100 au-dessous des prix de manufacture, par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 27 fev

GRAISSE—61 barils, et 56 barils prime leaf, à vendre par SAMUEL BROADWELL & Co. 104, Tchoupitoulas 27 fev

TABAC—14 caisses supérieur, en pice d'une livre, à vendre par SAMUEL BROADWELL & Co. 104, Tchoupitoulas 27 fev

EAU DE VIE DE PECHE—24 barils, à vendre à bas prix par SAMUEL BROADWELL & Co. 104, Tchoupitoulas 27 fev

GRAISSE—500 barillets et 200 barils de choix, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co, 48 Tchoupitoulas 27 fev

WHISKEY—190 barils rectifié, de Cincinnati, en débarquement et en magasin, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co, 48 Tchoupitoulas 27 fev

SALERATUS—40 barriques de dix barils de Boston, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras. 17 fev

HOUBLON—10 balles première qualité, à vendre par PRICE & FROST. 20 Poydras 17 fev

FICELLE, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras 16 fev

FARINE, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras 16 fev

PORC—Mess, Clear, et Prime, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras 20 fev

CIDRE, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26 Poydras 20 fev

GRAISSE—1,500 barillets, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras 20 fev

COTON ewells—Un assortiment de coton blanc et Persian, dernièrement reçu et à vendre par WM. PREHN & Co 66, Douane. 20 fev

TOILES D'IRLANDE.—Les soussignés offrent à vendre par colis un assortiment complet, consistant en: pièces et demi pièces 4¡4, de très bas prix à extra fine; diaprés et damassés en pièces, 6, 7, 8 et 10¡4, drap damassé, 6, 8 et 10¡4, étoffes noires et de couleur, pour pantalon, 3¡4 et 4¡4; drills de couleur, 3¡4, Hollande écrue, Bretagnes fines, 3¡4, serviettes damassées, 3¡4, &c. &c. WM. PREHN & Co. 66, Douane. 20 fev

SUCRE—Deux récoltes très supérieures de sucre à vendre sur des habitations au dessus de cette ville, une de 500 boucauts et l'autre de 460, s'adresser à A. GORDON, WYLIE & Co, 46 Bienville 22 fev

ON DEMANDE—60 ou 80 bons bucherons pour être employés sur une habitation à 26 milles au-dessous de cette ville. S'adresser à M. Bellard sur l'habitation, ou à A. GORDON, WYLIE & Co, 46 Bienville 20 fev


## AMUSEMENTS.

### Théatre d'Orléans.

MARDI 5 MARS 1844,
*Au bénéfice de Mlle Maria.*
La première représentation de
LES DEUX VOLEURS,
Opéra nouveau en un acte, de Leuven, musique de Girard.
La reprise de :
HELOISE ET ABEILARD,
Drame en cinq actes, par Anicet Bourgeois.
La 1ère représentation de
LE RETOUR DE Ste. HELENE,
A-propos national en 1 acte, terminé par
L'APOTHEOSE DE NAPOLEON,
Par Clairville.
On commencera à six heures et demie.

AMPHITHEATRE NATIONAL.
Encoignure Poydras et Baronne.
MM. Robinson & Foster, propriétaires.

Répétition, sur demandes unanimes, de la grande scène équestre du Hibbennianscey, et prodigieusement applaudie à la dernière représentation, et dans laquelle M. PROCTOR, paraîtra ce soir, 5 du courant, suivie du:

CHEVAL DE BRONZE,

Cet autre grand spectacle d'équitation. M. Wells et Mlle. Emma Ince varieront cette soirée par leurs admirables dances et le jeune Hernandez par ses prodiges ordinaires. Ce spectacle sera terminé par les chants et danses des Ménestrels du Sud.

Une représentation de jour aura lieu samedi. 9 courant, à midi et demi. 5 m

GRANDE REPRESENTATION DE MAGIE NATURELLE PAR HERR ALEXANDER.

Ce soir à huit heures, encoignure des rues du Camp et Poydras. 5 m

AMPHITEATRE DAUPHINE.

MADAME ROMANINI

A la demande du public, vient d'être engagée pour quelques représentations qui commenceront aujourd'hui lundi, 4 mars. Les directeurs de cet établissement continueront à donner des représentations tous les jours et s'efforceront comme par le passé de mériter les suffrages du public.
4 m M. STEENEY, Manager.

MARDI GRAS DE VENISE.

Grand bal paré, masqué et travesti, à l'Arsenal du Bataillon Washington, mardi, 12 du courant.

Une liste de souscription pour ce bal est maintenant ouverte au bureau. Ce bal sera sous la même direction. Les invitations pour ce bal ne serviront que pour lui
5 mars—7 Prix de la souscription $3 00

BALS DE SOCIÉTÉ
A l'Arsenal du Bataillon Washington.

BAL DES PERES DE FAMILLE,
LE JOUR DE St. JOSEPH, 1er MARS.

Le Bureau des Directeurs dudit Bal s'assemblera à l'Arsenal dimanche prochain 3 mars, à une heure P. M., pour affaires d'importance.

Les souscripteurs en général sont invités à y assister.

Par ordre du Président,
29 fev G. CALLATERA, Secrétaire.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,
Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.

LE Directeur informe le public que la salle a été entièrement réparée et splendidement décorée par les meilleurs artistes, et que c'est aujourd'hui un des plus beaux établissemens du pays. Il sera ouvert pendant toute la saison.

Les bals auront lieu tous les lundi, mercredi, vendredi et samedi durant toute la saison.

Les meilleures liqueurs sont tenues à la barre, et la police y est on ne peut mieux faite.

Un bon orchestre a été engagé.

Ouverture à 8 heures.

Par ordre du Conseil, aucune arme ne sera reçue.
P. A DUBORD, Directeur.
11 nov Ancien directeur de Washington

SALLE DE BAL WASHINGTON
ET AMERICAINE,
Rue St. Philippe entre Royale et Bourbon.

Un arrangement définitif ayant été pris, le directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que les grands bals parés et masqués auront lieu les dimanche, mardi, jeudi et samedi jusqu'à nouvel ordre.

Admissions—Cavaliers $1 00
Dames 0 00

On ne sera pas reçu avec des armes.
JAMES O'CONNELL,
20 jan—6m Manager.


SALSEPAREILLE DE SAND.

La lettre suivante décrit les résultats merveilleux de la Salsepareille de Sands sur l'une des maladies les plus cruelles dont puisse souffrir le corps humain.

Roxbury, Mass. 15 mai 1843

Mess Smith & Fowle—Ayant le plus vif plaisir [illegible]

ASA P. ONION.

Cet article est préparé et vendu par A. B. Sands & Co droguistes en gros, 237, Broadway, au coin de la rue Chambers, à New York.

Agents pour la Nouvelle Orléans—A. Merkle & Co. 40, rue du Canal; A. Oliver & Co., 64, rue de Chartres, [illegible]

Le public est invité à demander spécialement la Salsepareille de Sands [illegible]
2 mars—1m

AVIS AUX OUVRIERS &c.
*Rue Ste. Anne, No. 40.*

A DATER du 1er. mars, on trouvera le placement pour les ouvriers et domestiques des deux sexes. Plusieurs demandes déjà faites ont engagé à la création de cet établissement d'utilité publique.

Au bureau de

L'ECHO DES FEUILLETONS.
EN VENTE
PREMIERE, SECONDE, TROISIEME, QUATRIEME ET CINQUIEME LIVRAISONS DE 1844.
29 fev—15

AVIS.

MR. CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans, que son académie de danse sera ouverte au No. 6, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, le 1er novembre, et qu'il ne manquera pas de commencer à donner des leçons dans les institutions de Mads. Baurou, 14, rue des Remparts; Mads. Granet, 30, rue Bourbon; Mads. Montgomery, 13, rue Apolio; Mlle Prescott, 261, rue du Camp, et à l'institution de M. J. F. Budet, 33, rue Bourbon.

Une classe pour les Messieurs sera ouverte de 8 heures à 10 heures du soir. 30 oct—6m

Compagnie du Rail Road de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nouvelle-Orléans, le 10 janvier 1844.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de cette institution, tenue le 2 du courant, avis public est par le présent donné, que les propriétés foncières de la Compagnie, autres que celles dont il est maintenant besoin pour l'usage du rail road, seront exposées en vente publique, le lundi 29 avril de la présente année, payables en actions de cette compagnie au pair.

On travaille en ce moment au plan et à la rédaction des conditions: aussitôt qu'ils seront terminés, une copie lithographiée sera adressée à chaque actionnaire avant le jour de la vente.

Par ordre du Bureau.
10 janv ADOLPHE LAYET, secrétaire

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME DE L'OUEST ET CONTRE L'INCENDIE.
Nouvelle-Orléans le 27 décembre 1843

IL a été décidé que les affaires de cette compagnie seraient conduites d'après le principe d'une assurance mutuelle, à partir du premier du mois prochain (1er janvier 1844.) Toutes les personnes ayant des polices ouvertes sont invitées à faire le retour de toutes les propriétés [illegible] payer immédiatement.
27 dec L. MATTHEWS, président.

A VENDRE, par les soussignés, en gros et en détail—9 caisses bras coton, 4¡4 sur 9 yards. DAVID & CHAPUS, 93, rue de Chartres. 24 fev

DENTS—Leur guérison—Le Dr. Blanchard, ex-Dentiste du roi et de la reine des Français, maintenant domicilié à la Nouvelle Orléans, rue Royale, No. 108, a trouvé le moyen d'éviter l'opération tant redoutée de l'extraction des dents, qu'il plombe sans douleur par un procédé particulier. 24 fev

FIELD & Co. Commissionnaires, offrent à vendre, au No. 30, Vieille-Levée—600 caisses blanc de baleine, 6000 gallons huile de baleine, automne et hiver. 4000 gallons huile de baleine blanchie, 1000 dito dito de lin anglaise, 2000 caisses raisins M. R. 800 tambours figues de Smyrne, 700 caisses citrons frais, 200 barils genièvre, [illegible] 4me. preuve, J J Dupey & Castillon, 1000 vieux Oporto supérieur, en barils, quart de pipes et pipes, 100 barriques vin de Bordeaux diverses marques, 100 caisses absynthe Suisse, 50 barils huile de tanneur, 1000 barillets blanc de plomb à l'huile, 1000 do. peinture verte, 120 do de 100 liv. vermillion 1re. qualité, 200 quarts dito, 60 caisses verres à vitres assortis, 100 boucauts verres, &c. 60 caisses verrerie pour pharmaciens, 10 barils sel d'epsom, chimique de Baltimore, 20 do. alum, 100 boucauts et barils saleratus de Boston et New-York, 20 surons indigo espagnol flotant, 15 caisses de do de Manille, [illegible] 100 balles toile à voile, du coton, assortiment complet, 15 balles couvertures françaises de laine et de coton, 100 caisses chapeaux de soie français, 20 douzaines [illegible] vernis français, 10000 paquets cassé, 100 barils gingembre pulvérisé, 20 caisses préparations de Carpenter, gomme arabique, &c. &c. 9 fev—20

BACON—75 barriques épaules prime de Cincinnati, 30 dito plats-côtés do., 60 barils jambons de Schooley et Sons.
Whiskey—100 barils rectifiés, 50 dito commun.
Fromage—150 caisses de Goshen, 30 barriques dito.
Tabac—150 caisses manufacturé de la Virginie.
Chocolat—100 caisses No. 1, Rhodes et Tatman.
Esprit de Thérébentine—10 barils, à vendre par H. McKINNELL & Co., 34 Poydras
24 dec

A VENDRE par le soussigné, au débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux,—10 demi-pipes Eau de Vie de Cognac 4e preuve, marque Castillon.—5 quarts dito dito.—18 barils Vin blanc Sauterne.—5 dito dito, qualité très supérieure. EDOUARD LARRONDE, 84 rue St. Louis 24 fev

CACHOU AROMATISÉ AMÉLIORÉ DE WRIGHT,
POUR répandre une saveur aromatique dans la bouche, donner un parfum ordinairement à l'estomac, et chasser tous les mauvais rapports occasionnés par les nausées, médecines, le cigare, &c. &c. Dépôt chez DAVID & CHAPUS, 93, rue de Chartres. 24 fev

MELASSE—Environ 25,000 gallons sur habitation, à vendre par A. GORDON, WYLIE & Co, 46 Bienville 23 fev

GRAISSE—11 barils, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 21 fev

MARCHANDISES DIVERSES—125 balles sacs de pitre, article supérieur,—12,000 gallons Huile de baleine,—500 caisses blanc de baleine,—50 do chandelles de suif,—700 caisses Savon de Boston, No. 1, et pour famille,—400 caisses Maquereaux Nos. 1 et 2,—150 demi barils Aloses mess et No. 1,—100 caisses Morue—30 tambours do,—50 caisses Harengs Nos. 1 et 2, dernièrement reçues et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49 Commune 13 fev

CENDRES—25 sacs, en magasin, à vendre par J. FRATS, 51 Toulouse. 21 jan


## VENTES DE CE JOUR.

Nègres de plantations acclimatés.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui mardi, à 11 heures et demie, à l'Arcade de Banks, les esclaves suivans, propres à la culture du coton et bien acclimatés:

| | | |
|---|---|---|
| Lewis, | 45 ans, | belle famille de nègres. |
| Charlotte, | 35 do. | |
| Leiah, | 13 do. | |
| Buck, | 12 do. | |
| Easter, | 8 do. | |
| Ben, | 2 do. | |

Grandison, âgé de 24 ans, homme vigoureux et bûcheron.

Tous ces nègres sont garantis bonne propriété et ne sont vendus pour aucune faute.

Conditions, comptant—Vente positive.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, Esq., notaire public. 5 mars

PAR VANWINKLE & VINCENT.
Magasin 116, rue de Chartres

AUJOURD'HUI, à 10 heures, à leur salle d'encan, un assortiment de marchandises sèches de saison, consistant en indiennes étrangères et du pays, mousselines, toile, dentelles, bas, soierie, velours &c.

Aussi :—20 caisses chapeaux blancs et noirs,
" 40 " bottes et souliers. 5 mars

PAR A. FERNANDEZ & SAUCIER.
Encoignure Chartres et St. Louis.
Vente de Bottes, Souliers et Brodequins.

AUJOURD'HUI mardi, 5 du courant, à 10 heures A. M., il sera vendu,
Un magnifique assortiment de 90 caisses de bottes, souliers et brodequins.
Aussi—Plusieurs caisses de chapeaux de feuilles de palmier. 5 mars

Vente par catalogue de marchandises sèches, &c.
PAR J. H. PETITPAIN.

AUJOURD'HUI, 5 mars, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 116, rue de Chartres,
Une grande quantité de marchandises sèches, mérinos français, balzorines, jaconats, mousselines unies, brodées et imprimées, mouchoirs batiste fil, toile en pièces et demi pièces, toile à drap, serviettes fil damassées, indiennes, soie à coudre, bas cotons écrus, &c. &c. bottes, souliers, brodequins et tapis paille. 5 mars.

## VENTES DE CE JOUR.

Actions de Banques.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON

IL sera vendu à l'encan mardi, 5 courant, à midi, à l'Arcade de Banks

60 actions du fonds capital de la Banque de Carrollton, sur lesquelles on a payé $60.

20 actions de la Banque du Commerce sur lesquelles on a payé $100.

Conditions, comptant. Vente positive 4 mars

PAR A. FERNANDEZ & SAUCIER.
Limons! Limons! Limons!

MARDI prochain 5 mars, à 11 heures du matin, rue de la Vieille-Levée No. 30 il sera vendu sans réserve, pour clore un chargement,
700 caisses de limons de Sicile.
Conditions—comptant. 4m

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur.
Vente de thés supérieurs

IL sera vendu, mardi, cinq du courant, à midi, à l'encan, rue des Magasins, 51, vis à vis l'Arcade de Banks, 600 paquets thés impérial poudre à canon, Young Hyson et Green Hyson en demi-boîtes de six à treize livres. Choisis dans les cargaisons du Panthea, de l'Oscar, de l'Albion, du Commander, du Navigator et de l'Horatio, ces thés frais et d'une qualité véritablement supérieure, méritent toute l'attention des acheteurs.

Aussi—160 boîtes Hyson et riz. 4 mars

Propriétés dans la rue des Magasins
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON

IL sera vendu à l'encan mardi, le 5 mars, à l'arcade de Banks,

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, étant le No. 2. de l'ilet borné par les rues Magasins, Delord St. Joseph et Foucher, mesurant 37 pieds 7 pouces de face à la rue des Magasins sur 111 pieds 4 pouces et demi de profondeur; plus amplement décrit sur un plan dressé par J. Pilié, en date du 16 mai 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock notaire public.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 fev—14

Vente positive de terre dans les rues Magasins et Foucher.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON

IL sera vendu à l'encan, mardi 5 mars prochain, à midi à l'arcade de Banks

6 beaux lots de terre situés dans un ilet borné par les rues Magasins, Foucher, St Joseph et Julie étant les Nos 1, 2 et 3 dans la rue des Magasins et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face, sur 119 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Sur ces lots se trouvent une boulangerie en briques et une maison en bois.

20. 3 lots de terre dans le même ilet étant les Nos 4 5 et 6 mesurant chacun 25 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Foucher sur 117 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison en bois.

Conditions :—Un cinquième comptant, la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement, les billets portant intérêt à raison de 8 p% par an de la date de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant H. A. Cénas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 21 fev

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON

IL sera vendu mardi, cinq mars, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,

Trois lots de terre de valeur, situés à l'encoignure des rues Commune et St. Paul, dans l'ilet borné par les rues Commune, St Paul, Gravier et Gravier.

Le No. 1, mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue de la Commune sur 23 pieds 8 pouces et 2 lignes dans le fond, 109 pieds 4 pouces sur une ligne le séparant du lot No. 2, 114 pieds sur l'autre ligne.

Le No. 2, mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue de la Commune, 23 pieds 8 pouces et 2 lignes dans le fond, 109 pieds 4 pouces sur la ligne le séparant du lot No. 3, et 104 pieds 4 pouces sur la ligne le séparant du lot No. 1.

Le No. 3 forme l'encoignure des rues Commune et St. Paul, et mesure 24 pieds 3 pouces de face à la rue de la Commune, 23 pieds 3 pouces 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No. 2

Conditions. Un tiers comptant, la balance à six et douze mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque

Les actes de vente pardevant L. T. Caire, notaire public. 1 mars—4

Bâtisses, façade en granit.
Vente positive.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mardi 5 mars à midi, à l'Arcade de Banks.

Une maison et magasin à trois étages, située rue Tchoupitoulas, entre les rues Julia et St. Joseph, avec une belle façade en granit et d'excellents matériaux, le tout actuellement loué $70 par mois, mesurant de face à la rue Tchoupitoulas 23 pieds, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles. La cour est pavée en pierres plates et la bâtisse principale à une profondeur de 60 pieds

Conditions:—$4000 comptant, la balance à un an en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Sans réserve.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B Marks not. pub

Le plan est exhibé à l'Auction mart rue du Camp. 29 fev

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, encanteur.
Vente de Bottes, Brodequins, Chapeaux, habillemens, Marchandises sèches.

MERCREDI 6 courant, à 10 heures, à leur magasin de vente, 1er. étage, No. 51, rue des Magasins, vis-à-vis l'Arcade de Banks,
160 caisses Bottes, Brodequins et Souliers pour femmes et enfans.
Aussi : Un envoi d'habillemens d'été,
10 caisses chapeaux de palmier,
30 caisses soie, feutre et castor.
2 caisses peaux de veau. 5 mars

PAR JOSEPH LE CARPENTIER.

IL sera vendu à la Bourse St. Louis, rue St. Louis, mardi 12 courant, à midi, si on n'en a pas disposé avant cette époque à l'amiable,

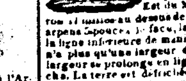

UNE HABITATION SUCRIERE possédée par F. B Corbin, située sur le côté Est du Mississipi dans cet Etat, et à environ si milles au dessus de la Nouvelle Orléans. Elle a 25 arpens 3 pouces de face, la ligne supérieure rentrant sur la ligne inférieure de manière qu'à 40 arpens du fleuve elle n'a plus qu'une largeur de 18 arpens et 22 toises, cette largeur se prolonge en lignes parallèles jusqu'au lac Ouacha. La terre est défrichée jusqu'à environ 38 arpens du fleuve contenant ainsi, environ 625 arpens de terres cultivables.

Les bâtisses consistent en une maison à un étage, contenant six chambres et un cabinet, une cuisine en bois, une grande grange en bois, un hôpital en bois et des cabanes avec cheminées en briques. Une grande sucrerie et purgerie, et un moulin construit en briques. L'habitation n'a pas été cultivée depuis plusieurs années, et les bâtisses sont en mauvais état; elle est située sur une pointe du fleuve et elle a une levée peu élevée.

Les conditions qui seront avantageuses, seront énoncées le jour de la vente. Le plan de la propriété pourra être vu chez MM. H. C. Cammack & Co., 66, rue de la Commune. 2 mars

Seconde vente de tableaux à l'huile.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mercredi 6 mars à l'Auction Mart rue du Camp, à 11 heures,
Une collection de tableaux à l'huile choisis par M. A. Hewises en Europe, ainsi qu'une variété d'autres tableaux des artistes modernes.
Des catalogues seront distribués le lundi avant la vente.
29 fev

Monument de Alamo.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan mercredi, six mars, à onze heures, à l'Auction Mart,

Le monument de Alamo, qui a été récemment exhibé dans cette ville. Ce célèbre morceau de sculpture a été puisé dans les décombres sanglantes d'Alamo et en commémoration des hauts faits de cette troupe de héros, dont les noms sont burinés sur ce splendide monument.

La vente sera positive, le propriétaire étant obligé de vendre.

Conditions: à la vente. 29 fev—5

Vente positive de terre au faubourg Tréme
PAR J. B. PLACHE.

IL sera vendu jeudi 7 mars, à midi à la Bourse St.-Louis, trois lots de terre dans la première municipalité dans l'ilet marqué K face à la rue Dumaine, un de ces lots formant l'encoignure des rues Dumaine et Romain.

Conditions—1¡4 comptant et la balance en billets endossés à 6, 12 et 18 mois de crédit

L'acte de vente pardevant C. Pollock 29 fev

COLLEGE DE St VINCENT,
Cap Girardeau Mo.

CE collège a été incorporé par la Législature de l'Etat du Missouri, avec les pouvoirs et privilèges accordés aux Colléges et Universités dans les Etats-Unis: il est situé à quarante milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, [illegible]

Conditions :

Pension annuelle, y compris le blanchissage, le raccommodage et l'abonnement au médecin, $150,00
Payables six mois d'avance.

On paiera séparément pour les langues allemande, espagnole et italienne, ainsi que pour la musique, le dessin et la chimie.

Il sera libre aux élèves de passer les vacances chez leurs parens ou au collège.

L'argent pour les menus-plaisirs sera déposé entre les mains de l'économe de l'établissement.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Adolphe Rozier, avocat, agent, 22 Exchange Place, ou à M. H. Figari, à l'Evêché, rue des Ursulines.
H. FIGARI, Président.
1er fev—3m

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
Compagnie d'Assurance Hartford, de Hartford.

LES soussignés ont été nommés agens de cette compagnie sont prêts à assurer contre toutes pertes ou dommages causés par le feu, sur bâtisses et marchandises, pour un montant n'excédant pas $10,000 en tout, [illegible] risque.
30 dec TUFTS & HOBART.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 17 février 1844

LA résolution suivante a été adoptée par le bureau des directeurs de cette institution, savoir :

"Résolu que [illegible]"

Par ordre, et de la Direction.
19 fev FRED FREY, caissier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LE prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 36 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 4 mars 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces.
WM. FRERET, Maire.
Nouvelle-Orléans, le 1 mars 1844.

REÇU par les soussignés et à vendre en gros.—Par le Levant, du Havre: indiennes rouges unies pour meubles, dito Chamois satiné pour meubles, balzarines nouvelles et barèges en couleur, filet noir 6¡4, et gants blanc, crêpe noir pour chapeaux.—Par le Mississippi, de New-York: 25 caisses indiennes nouvelles couleurs claires, [illegible] 8¡4 et 3¡4, guingamps anglais pour deuil, aprons checks, mouchoirs madras bas prix, toiles d'Irlande, toiles de Paris simple et double largeur, cotons sorties et cotons blancs, cotons Lowells Nos 1 et 2, coutils à matelas, cotonnade Repka, dito Hampton, [illegible] noir 10 pouces, [illegible] de perdrix, étamines noires lasting noir, mousselines blanches unies &c. carreaux, aiguilles et épingles, fil patenté noir, écru et bleu clair.
FORCADE & Co. 13, rue du Canal
16 fev

ATTENDU TOUS LES JOURS DU HAVRE ET DE LIVERPOOL:

10 caisses jaconats nouveaux dessins, 8 dito balzorine laine, 4 dito balzorine coton, 1 dito coutil lisse pur fil, 3 dito guingams d'Ecosse, 1 dito linen checks très fins, 6 balles bas écru et blanc 2 mars

A VENDRE OU A LOUER.

CETTE belle maison de résidence qu'habite maintenant le soussigné, située rue Ste. Anne, entre les rues des Remparts et Bourgogne No. 172. La maison contient sept appartemens, et les bâtisses qui se trouvent dans la cour consistent en cuisines, chambres à domestique, écurie, grenier à foin, &c. L'hydrant de la compagnie du Water Works est posé et payé.

S'adresser au soussigné, sur les lieux, ou à son bureau No. 8, Exchange Place, près la rue de Canal.
23 fev—3 T. J. COOLEY.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Atlas de Liverpool et Austerlitz du Havre, les marchandises suivantes convenables pour la saison.

200 pièces Listados et Arabias.
20 " mérinos français double chaîne,
50 douz. boutons à habit et gilets,
40 " gants fil pour hommes,
100 " " fil d'Ecosse do
100 " " blancs d'uniforme,
50 " " Berlin, couleurs assorties,
100 " chaussettes fil blanc et écru,
1600 " " Allemandes et Anglaises, coton écru et blanc gris et mélangées, pour hommes, cadets et enfans.
300 " bas de femme blancs, noirs et autres couleurs,
50 pièces taffetas gomme,
10 livres soie noire pour tailleur,
100 douz. chemises Rouen et Alsace, indiennes et jaconat,
30 " bretelles de soie,
200 " " gomme élastique,
200 " " coton blanc tricottées,
200 " " soie tricottées,
75 pièces foulards Corah, Pongees et Bandanas,
20 douz. caleçons et chemises de soie,
100 " " tricot coton, toile et coton,
50 " gants de soie,
100 " fil Orell, Taylor et Marshall,
1600 paquets épingles françaises.

A vendre en gros et à prix réduit pour du comptant par LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres
29 fev—1 sem

AU MAGASIN DE GROS.
STOCK NOUVEAU DE SOIERIE DE NEW-YORK.

WEST & OLIVER (du No. 136 Pearl street, New-York) ont ouvert une branche de leur maison d'importation au No. 26, rue de Chartres, où ils viennent de recevoir et offrent à vendre en GROS seulement, un assortiment complet et nouveau de soieries à la mode, consistant en:

SHAWLS, broches cachemire, Thibet, Kabyle, mousseline de laine, merinos et soie.

SOIERIE, foulards de soie, riche bleu, noir et broché, Helenienne, gros de Naples et satins,

GROS DE RHIN ET LUSTRINES D'ITALIE de toutes les qualités.

GANTS de peaux pour hommes et pour dames, soie et filets.

CACHEMIRES et balzorines riches imprimées

RUBANS de taffetas satins et gros de Naples.

Bretelles, cravates, écharpes, pour hommes et pour dames, cardinaux et mantilles, crêpe et mousseline de laine, mouchoirs de batiste, velours, voiles, bas de soie, barège vert, florence de couleurs, soie à coudre et aussi un grand assortiment de dentelles.

Ce stock a été dernièrement acheté à des prix réduits aux encans de New York et est des plus récentes importations, il est offert à vendre EN GROS SEULEMENT, à un léger prix au-dessus du prix coutant. Ces marchandises peuvent être une excellente occasion pour les marchands de la ville et de la campagne.
29 fev—1m WEST & OLIVER, 26 Chartres

VINS en caisses et en barriques ayant droit au drawback.
300 caisses vin rouge Pauillac, 100 do de Médoc,
200 caisses vin rouge St.-Julien, 100 do vin blanc Sauterne,
250 barriques vin rouge St.-Emilion, Médoc et Montferrand.
EDOUARD LARRONDE, 84, St-Louis.
29 fev

EAU-DE-VIE de Cognac et Liqueurs.
10 1¡2 pipes eau-de-vie Cognac 4e preuve Castillon, [illegible]
150 caisses liqueurs assorties de Chanvel,
100 paniers anisette fine, 20 caisses curaçao de Hollande,
20 caisses absinthe Suisse,
80 barils vinaigre de vin blanc, 20 do vin blanc vieux Sauternes, 50,000 bouchons, 80 paniers bouteilles vides,
30 caisses macaroni et vermicelle
EDOUARD LARRONDE, 85, St-Louis.
29 fev

CHANGE sur Boston, à vue et à 60 jours, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane.
20 fev

## VENTES A L'ENCAN.

Vente d'Immeubles de valeur, sans réserve.
PAR WILLIAM G. HEWES, encanteur.

SAMEDI 9 mars, à l'Arcade de Banks,—la vente commencera à midi.

*Dans la ville de Lafayette.*

L'ilet entier compris entre les rues Jackson, Philippa, Laurel et Jersey, divisé en 24 lots, ainsi qu'il appert au plan qui sera exhibé

Les Nos. 1 à 10, dix lots face à la rue Jackson et au Rail Road.

Le No. 1 formant l'encoignure des rues Jackson et Jersey, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds à la rue Jersey, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à une allée de 9 pieds 10 pouces 3 lignes.

Le No. 10 formant l'encoignure des rues Jackson et Laurel, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds à la rue Laurel, et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les Nos. 2 à 9 ayant chacun 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, jusqu'à une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les Nos. 11 et 12 ayant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel, sur 159 pieds 8 pouces et 8 lignes.

Le No. 13 faisant face à la rue Philippe et formant l'encoignure des rues Philippe et Laurel, mesure 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philippa, [illegible] 120 pieds sur la rue Laurel.

Les Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 ayant chacun 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Philippa, à même profondeur [illegible] 120 pieds de profondeur.

Le No. 22 formant l'encoignure des rues Philippa et Jersey, ayant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Philippa, 120 pieds de face à la rue Jersey et 31 pieds 11 pouces et 6 lignes sur une allée de 9 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les Nos. 23 et 24, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Jersey, sur 159 pieds 9 pouces et 8 lignes.

*Propriétés dans la Municipalité No 2.*

QUATRE LOTS DE TERRE, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Lacourse, Magasins et Orange.

Le No. 1 formant l'encoignure des rues du Camp et Lacourse, ayant 31 pieds 10 pouces de face à la rue du Camp sur 90 pieds de face et de profondeur, sur la rue de la Course.

Le No. 2, contigu au No. 1, ayant 31 pieds 11 pouces de face à la rue du Camp, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le No. 3 contigu au No 2 et ayant les mêmes dimensions.

Le No. 4 étant la clé, ayant 30 pieds de face à la rue de la Course sur une profondeur de 96 pieds 6 pouces.

UN LOT DE TERRE, près le marché Poydras dans l'ilet borné par les rues Poydras, Cirque, St Jean et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras, sur 112 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles

Les conditions pour les propriétés ci-dessus décrites sont un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à l'ordre de l'acquéreur, garantis par hypothèque et en cas de non paiement à échéance, les billets porteront intérêt de 8 pour cent jusqu'au paiement.

UNE GRANDE MAISON EN BRIQUES, formant l'encoignure des rues Poydras et Philippa, faisant face au marché, mesurant 22 pieds 3 pouce et 4 lignes de face à la rue Poydras et 158 pieds sur la rue Philippa, [illegible] dans l'ilet borné par les rues Poydras, Hevia, Baronne et Philippa.

Conditions.—$3500 comptant, la balance en paiemens égaux en billets à l'ordre de l'acquéreur à 6, 12, 18, 24 et 30 mois, portant hypothèque spéciale et 8 p% d'intérêt si pas payé à échéance, [illegible]

*Propriétés dans la Municipalité No. Un, près la rue du Canal.*

TROIS MAISONS EN BRIQUES de trois étages, sur un lot de 64 pieds sur 97 pieds, étant dans l'ilet formé par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Remparts.

Le No. 1 maison d'encoignure ayant 21 pieds de face à la rue de la Douane avec cour et cuisine, sur 97 pieds sur la rue Bourgogne.

Le No. 2, la maison contigue, environ la même façade sur 97 pieds de profondeur.

Le No. 3, la maison contigue au no. 2, même façade et même profondeur.

Conditions.—Pour chaque maison $2000, comptant la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets à l'ordre de l'acquéreur et hypothèque spéciale, en cas de non paiement à l'échéance les billets porteront intérêt à raison de 8 0¡0 par an sans aucun privilège d'en retarder le paiement.

*Propriétés dans la Municipalité No. Deux.*

A. DEUX LOTS DE TERRE, étant les Nos. 2 et 3, situés dans le faubourg Delord dans l'ilet formé par les rues Dryades, St. Barthelemy et Religieuses [illegible]

Le No. 1, ayant 21 pieds 4 pouces sur une ligne et 97 pieds 4 1¡2 pouces sur l'autre ligne.

Le No 2. mesure 21 pieds 6 pouces sur 97 pieds 5 1¡2 pouces sur une ligne et 87 pieds 4 pouces sur l'autre.

B DEUX MAISONS situées sur le côté sud de la rue Philippe entre les rues Hevia et Girod, chaque maison couverte en ardoise ayant cuisines et écuries, construites chacune sur un lot de 31 pieds 11 pouces et 6 lignes, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

C HUIT LOTS DE TERRE ainsi qu'il appert d'un plan, numérotés, 75, 76, 79, 80, 81, 84, 85 et 86 situés dans l'ilet borné par les rues Baronne et Philippa, Julie et la promenade Triton.

Le No. 75 faisant face à la rue Baronne et au rail road de Carrollton ayant 24 pieds de face à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces sur une allée [illegible]

Le No. 76 contigu au No. 75, ayant 24 pieds de face à la rue Baronne, sur la même profondeur que le No. 75, et borné dans le fond par l'allée.

Le No. 79, 21 pieds à la rue Baronne et l'allée dans le fond, même profondeur que le No. 75.

Les Nos 80, 81, 82, mêmes dimensions

Le No 85, les mêmes dimensions excepté la profondeur qui est de 118 pieds.

Le No. 86, formant l'encoignure de l'allée sur la ligne supérieure, près la promenade Triton, ayant 22 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur irrégulière sur l'allée ainsi qu'il appert du plan.

D. SIX MAISONS EN BRIQUES, face à la rue du Cirque, situées dans l'ilet borné par les rues Philippa, Commerce, Cirque et Gravier.

Le No. 1, maison à deux étages, attique et cuisine en briques, cour, formant l'encoignure des rues du Cirque et de la Commune, mesurant 23 pieds sur la première rue et 52 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la dernière.

Le No. 2, une maison en briques, semblable au No. 1, ayant 23 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la rue du Cirque, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes avec cour et cuisine.

Le No. 3, une maison en briques, semblable au No. 1, ayant 22 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la rue du Cirque, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, avec cour et cuisines.

Le No. 4, une maison en briques semblable au No. 1, ayant 23 pieds et 2 lignes sur la rue du Cirque, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur, avec cour et cuisine

Le No. 5, une maison à un étage [illegible]

Ces cinq bâtisses ont dans le fond une allée commune à chacune d'elle.

Le No. 6, une maison à un étage contigue au No. 5, [illegible]

E. DEUX LOTS DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la Municipalité No. 2, [illegible]

F. DEUX LOTS DE TERRE [illegible]

Conditions.—Pour les propriétés désignées A. B. C. D. E. F., un sixième comptant [illegible]

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs, et les paiemens comptant seront déposés entre les mains du dit notaire dans les 24 heures de la vente.

Des plans de ces belles propriétés peuvent être vus au bureau de l'encanteur, No 66 rue de Chartres jusqu'au jour de la vente, [illegible]
28 fev—12

PAR BULLITT, M[illegible]
No. 81, Rue de [illegible]
CONDITIONS DE [illegible]
Journal quotidien, une an[illegible]
Journal de la campagne, [illegible]
LIGNE DE PAQUE[illegible]
CABO[illegible]
PACKET REGULIER [illegible] LA BALIZE ET TO[illegible]
PORTS[illegible]